

# ROUGNON :

*Membre du Pacte Mondial*

## Communication sur le Progrès - COP 2014

**Association Forum des Amis du Pacte  
Mondial en France  
[www.pactemondial.org](http://www.pactemondial.org)**

11 rue Carrier Belleuse – 75015 PARIS  
Tél. : 01 40 65 05 40 – Fax : 01 40 65 05 38  
Email : [cop@pactemondial.org](mailto:cop@pactemondial.org)



This is our **Communication on Progress**  
in implementing the principles of the  
United Nations Global Compact.

We welcome feedback on its contents.

**PASSEZ  
au  
VERT!**



# NOTRE ENGAGEMENT AUPRES DU GLOBAL COMPACT

Dans le cadre de sa politique Environnement, Santé et Sécurité, Rougnon considère la prise en compte et le respect de l'environnement, des bonnes pratiques morales, des conditions de travail des salariés ainsi que le respect du droit de l'Homme plus généralement, comme une priorité.

C'est pourquoi notre société s'est engagée dans une politique d'amélioration de la gestion de son personnel, tant au niveau des conditions de travail au sein de l'entreprise, que du respect des droits de chaque personne. Cela se traduit par une écoute régulière des salariés, mais aussi par la mise en place d'entretiens à leur demande,

Notre société s'est engagée à améliorer sa politique en matière d'environnement. Sont ainsi prises en compte, nos impacts sur l'environnement et ce à toutes les étapes des projets que nous réalisons, de leurs conception, de leurs entretien, et de leurs démantèlement.

C'est en s'inscrivant dans cette démarche que nous nous sommes engagés dans la mise en œuvre d'un Système de Management de l'Environnement et des conditions de travail, associant l'ensemble de notre personnel, des fournisseurs ou prestataires de services, des personnels détachés et plus généralement de toute personne intervenant pour notre entreprise.



\*Nous vous proposons de passer d'une approche économique immédiate à une approche à plus long terme citoyenne



# NOTRE ENGAGEMENT AUPRES DU GLOBAL COMPACT

Nous nous engageons à respecter dans toutes nos activités les fondamentaux suivants :

**P**révenir toute nuisance ou pollution due à nos activités pouvant avoir un impact sur l'environnement.

**F**aire progresser de façon continue nos performances environnementales au regard des contingences techniques réalisables et selon les moyens économiques disponibles.

**R**especter la législation applicable ainsi que tout autre engagement pris ou exigence environnementale appropriée à nos métiers.

**E**ncourager les Bonnes Pratiques Environnementales.

**L**utter contre la corruption sous toutes ses formes.

**R**especter les conditions de travail de nos salariés, au sein de notre entreprise et vérifier qu'elles sont respectées par nos clients.

**V**eiller à ce que les droits de chacun soient respectés au titre du droit international relatif aux droits de l'homme.

Les objectifs et cibles que nous nous sommes fixés seront assurés par l'application, le maintien et le déploiement de ces principes simples.

Chacun d'entre nous peut et doit apporter sa contribution volontaire et citoyenne au respect de ces grands principes

Je suis convaincu que grâce à cette adhésion et à cette participation, nous réussirons à respecter cet engagement, et à nous intégrer avec succès dans le Pacte Mondial des Nations Unies auquel nous renouvelons notre engagement.

Christian COLOMBEL  
Gérant



# RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Nous nous sommes fixés des objectifs à respecter au regard de l'éthique de notre entreprise en la matière.

Pour que notre entreprise fonctionne, nous nous devons de considérer l'homme comme étant au cœur de nos préoccupations, ce qui passe par la mise en œuvre d'un plan d'actions décliné et soutenu par le management dans ces secteurs tels que :

## **Le respect de l'égalité des chances à l'embauche :**

Le principe d'égalité est respecté face aux différentes candidatures. L'entreprise Rougnon se défend de retenir un candidat en raison de son appartenance politique, sa race ou de sa religion. La même éthique est respectée pour l'évolution professionnelle.

## **La lutte contre le travail illégal :**

Tous nos salariés, même étrangers ont une situation « en règle ». A chaque embauche nous vérifions tous les documents légaux nécessaires (papiers d'identité, à jour, titres de séjours etc.) En cas d'absence de ces documents, les démarches administratives pour la réalisation du contrat de travail sont stoppées nettes.

## **Lutte contre le travail des enfants :**

L'entreprise Rougnon s'engage à ne pas faire travailler les enfants de moins de 18 ans, sauf en cas de contrats légaux provisoires.

## **Respect du temps de travail et des congés**

## **Engagement à ne pas sous-payer ses collaborateurs**



# RESPECT DES CONDITIONS DE TRAVAIL

## **Action des Institutions Représentatives du Personnel (IRP):**

Les IRP sont les garants des bonnes conditions de travail des salariés dans l'entreprise.

Une fois par mois, elles peuvent remonter les informations et les questions qui leur sont posées au Président du Groupe ROUGNON, François Rougnon.

Quotidiennement, le management est disponible.

## **Réalisation d'un audit des risques psycho-sociaux en 2012 (RPS) :**

La direction a mandaté un cabinet externe pour procéder à un audit RPS au sein de l'entreprise Rougnon. Quatre groupes de travail ont été créés afin de répondre aux quatre thèmes à risque qui étaient ressortis de l'audit.

Un COPIL a été mis en place et un plan d'actions est en cours pour l'année 2014.

## **Travail en partenariat avec la médecine du travail :**

Le responsable Hygiène et Sécurité est en étroite collaboration avec le médecin du travail en charge de l'entreprise Rougnon.

En cas de difficultés médicales avec certains salariés, une collaboration efficace est en place.

## **Suivi réguliers des indicateurs sociaux :**

Ce suivi mensuel permet une autre approche, soit la possibilité d'agir rapidement lorsqu'une hausse des arrêts maladie ou du turn-over est constatée.



**PASSEZ  
au  
VERT!**



# CIBLES ENVIRONNEMENTALES ATTEINTES

**2007**



Papier recyclé

## **Maitriser et Diminuer les consommations de papier non recyclé**

Nous avons diminué de 80% les consommations de papier non recyclé par :

- la gestion centralisée de nos achats,
- l'établissement d'un nouveau cahier des charges techniques particulières auprès de nos fournisseurs pour le papier recyclé des lettres à « entête » et/ou « suite ».

Aussi en assurant 100% des impressions ou éditions de nos offres commerciales par la programmation par défaut en mode « recto-verso » des imprimantes concernées, associée a une circulaire d'information et de sensibilisation auprès du personnel administratif, nous sauvegardons l'équivalent de 10 arbres par an.



**PASSEZ  
au  
VERT!**



# CIBLES ENVIRONNEMENTALES ATTEINTES

## 2009

### Réalisation du bilan carbone de notre entreprise:



La société ROUGNON a réalisé en 2009 son bilan carbone. Cette étude lui a permis de visualiser les points importants d'émission de carbone afin de les traiter efficacement.

Ainsi des actions sont actuellement menées sur :

- La consommation et l'utilisation de l'énergie
- Une partie de l'activité métier
- Les déplacements de nos collaborateurs - encadrement
- Les déplacements de nos collaborateurs techniciens intervenant sur site,

## 2010

### Réalisation d'un diagnostic énergétique de notre bâtiment :



Le diagnostic énergétique des locaux de l'entreprise a été élaboré en collaboration avec Bureau Veritas. Deux postes énergivores ont été identifiés : le chauffage et l'éclairage. En conséquence, nous avons pu maîtriser nos émissions de gaz à effet de serre et agir dans la lutte contre le réchauffement climatique.

PASSEZ  
au  
VERT!



# CIBLES ENVIRONNEMENTALES ATTEINTES

Nous nous sommes fixés des objectifs au regard de notre situation environnementale et des attentes des parties intéressées. Nous les avons atteints, suite à la mise en œuvre d'un plan d'actions décliné et soutenu par le management dans des secteurs suivants :



**2011**

## **Amélioration de La Gestion de Produits Chimiques**

Nous avons établi une traçabilité permettant le suivi à 100% des CFC, et la mise en place d'une procédure par le biais de fiches « mouvement ou destruction de fluide ». Ce suivi simple et efficace est effectué par le corps encadrant.

Nous encadrons l'utilisation des produits utilisés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Tous les agents CMR (Cancérogène, Mutagène, toxiques pour la Reproduction) ont été éliminés de nos stocks et interdits d'approvisionnement.

Nous avons commencé à remplacer certains de nos produits existants par des produits bio ou éco-labellisés.



**2012**

## **Amélioration de La Gestion Des Déchets**

Gestion de nos déchets maîtrisée : l'intégralité de nos déchets font l'objet d'un bordereau de suivi de déchets.

Un registre est tenu permettant un suivi administratif.

En fonction de leur nature, les déchets sont envoyés vers la voie d'élimination adéquate (récépissé à l'appui).



**PASSEZ  
au  
VERT!**



# NOUVEAUX OBJECTIFS & CIBLES ENVIRONNEMENTAUX

Au-delà de la conformité aux exigences applicables, de la mise en place puis du maintien d'un Système de Management de l'Environnement, il a été décidé par la direction de :

## 2013



### **Maitriser les rejets, les nuisances, et limiter leurs impacts :**

Nous poursuivons notre démarche de réduction des émissions de CO2 de notre parc auto.

Aussi, en conformité avec la réglementation européenne, nous renouvelons notre parc par des véhicules émettant moins de 115g/km de CO2 (pour les véhicules légers) : à ce jour, la moitié de notre parc automobile est composé d'automobiles émettant moins de 115g/km de CO2,

### **Réflexion sur les nouvelles technologies dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre :**



Arrivée dans notre parc auto de nouveaux véhicules à la technologie « *stop and start* », aussi bien dans la flotte utilitaire que celle des particuliers.

Nous étudions actuellement la possibilité de mettre à disposition de nos collaborateurs des véhicules électriques, pour effectuer des déplacements interurbains. Ces véhicules seront mis à disposition à notre siège à VELIZY.

## 2014

Un véhicule totalement électrique a intégré notre parc auto.



**PASSEZ  
au  
VERT!**



# LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



## **Mise en place d'une Charte Ethique pour l'ensemble des salariés :**

La société ROUGNON a décidé de mettre en place un document unique constituant la Charte Ethique de l'entreprise. Ce document s'inscrit dans la mise en œuvre d'une politique de sensibilisation de notre personnel aux Droits de l'Homme, aux Normes du Travail et à la Lutte contre la Corruption (conformément aux différents principes énoncés par le Pacte Mondial).

Cette Charte est contresignée par chaque collaborateur de l'encadrement et fait partie intégrante du contrat de travail.

## **Surveillance accrue lors de la présence de sous-traitants sur les chantiers :**

Afin de lutter contre le travail illégal et la présence de travailleurs en situation irrégulière, des contrôles fréquents sont réalisés sur les chantiers.

Notre personnel est sensibilisé régulièrement pas le responsable hygiène et sécurité.



**PASSEZ  
au  
VERT!**

